

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 8

Séance du : 21 mars 2026

Objet : Élection des Adjointes au Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 17 mars 2026

Date d'affichage : 23 mars 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

PRÉSENTS : M. Christophe TARY - Mme Claudine DELAITRE - M. Jean-Marc JAVAUX - Mme Nora ATAMNA - M. Maxime VAUTHIER - Mme Josiane PRUNIAUX - M. Laurent CARDOT - Mme Alison DETROYE - M. Ghislain RIONDET - Mme Christelle ROY - M. Dominique TURLIN - Mme Cécile DRUAUX - M. Thierry MORRIER - Mme Aline AMBERT - M. Xavier MOUGIN.

ABSENTS EXCUSÉS :/

Mme Nora ATAMNA a été nommée secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-7-2,

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Après un appel à candidature, il est constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoints au Maire est déposée.

Premier Tour de Scrutin

Après dépouillement par les assesseurs, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	:	0
- Nombre de votants (enveloppes déposées)	:	15
- Nombre de suffrages déclarés nul par le bureau (Art L. 66 du code électoral)	:	0
- Nombre de suffrage exprimés	:	15
- Majorité absolue	:	8

A obtenu :

- Liste n° 1 - Claudine DELAITRE - Jean-Marc JAVAUX - Nora ATAMNA : 15 Voix

La liste n° 1 - DELAITRE-JAVAUX ATAMNA ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés Adjoints au Maire :

Madame Claudine DELAITRE, 1^{ère} Adjointe au Maire,
Monsieur Jean-Marc JAVAUX, 2^{ème} Adjoint au Maire,
Madame Nora ATAMNA, 3^{ème} Adjointe au Maire

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Nombre de votants : 15

Vote : 15 Pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,

Christophe TARY



La secrétaire de séance,

Nora ATAMNA